



Non renouvellement de bail suite vente

Par **nougat26**, le **29/03/2010** à **21:45**

Bonjour,rnrnJe suis propriétaire d'une maison actuellement louée. Le bail de 3 ans se termine le 1er août 2010, j'ai informé, par lettre recommandée AR, ma locataire le 29 décembre 2009 (délai de 6 mois respecté) de mon souhait de vendre ce bien et donc de ne pas reconduire le bail.rnrnAgée de 67 ans et sortant d'une opération du fémur, a-t-elle le droit de faire valoir une incapacité physique à déménager ? rnrnDans l'attente d'une réponse,rnrnSalutations